Université PANTHÉON - ASSAS (PARIS II)

Droit - Economie - Sciences Sociales

Session:

Mai 2016

Année d'étude :

Troisième année de Licence Droit

Discipline:

Droit fiscal

(Unité d'Enseignements Complémentaires 2 - code matière 2086)

Titulaire du cours :

M. Martin COLLET

Durée de l'épreuve :

1 heure 30 minutes

Document(s) autorisé(s): AUCUN

Les candidats répondront à chacune des cinq questions suivantes en <u>15 lignes</u> maximum (en cas de dépassement, <u>un demi-point sera retiré pour chaque ligne excédentaire</u>) :

- 1/ Le principe du consentement à l'impôt. (2 points)
- 2/ La protection des espérances légitimes du contribuable. (2 points)
- 3/ L'abus de droit par « simulation ». (2 points)
- 4/ L'engagement de la responsabilité de l'administration fiscale. (2 points)
- 5/ Associations et impôts commerciaux. (2 points)